Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie

Auteur(s): Chancellerie

Généralités

Titre long de la première édition identifiée (ou autre édition)Le thresor du nouveau stille et prothocolle de la Chancellerie de France. Et des Chancelleries establies prez les Parlemens de ce Royaume, suyvant la forme & maniere que l'on en use aujourd'huy (Abel Langelier, 1598)

Date de la première publication de l'œuvre1598

Remarques générales Au 7 février 2017, 5 éditions identifiées et 4 consultées (+1 appartenant à une collection privée).

La première édition identifiée date de 1598, chez Abel Langelier, elle porte "Dernière édition" sur la page de titre. VOIR S'IL EXISTE DES EDITIONS QUI PRECEDENT CETTE DATE

La deuxième édition identifée date de 1599 chez le même imprimeur (libraire???), recompose la page de titre, mais suit de très très près l'édition de 1598, de même que l'édition de 1605.

L'édition de 1614 par Jean Richer (une autre édition du même imprimeur date de 1599 mais appartient à une collection privée) diffère des éditions Langelier, notamment en ce qu'elle comprend, avant la table, une préface.

POURSUIVRE LE TRAVAIL DE COMPARAISON NTRE LES EDITIONS LANGELIER

ET RICHER

Informations sur l'œuvre

Composition générale de l'œuvreComme l'indique sa page de titre, l'ouvrage se compose de six livres. La table des sommaires en précise le contenu : 1. Lettres de Justice qui s'expedient en la Chancellerie de Paris. 2, Lettres Criminelles de Justice, & autres pour toutes sortes d'affaires. 3. Lettres d'Estats & Offices, & autres concernans icelles : Ecidtcts, suppression,s & restablissemens. 4. Toutes sortes d'acquits, Patentes pour l'Espargne, pour les Receptes generales, pour la Chambre des Comptes, & autres lettres de finance, dont l'on a journellement besoin en

toutes choses. 5. Lettres concernans les affaires d'Eglise, Provisions & Collations de Benefices. 6. Toutes Sortes de lettres pour les affaires de la guerre : le Vestige & Reglement des finances, avec le Guidon des Secretaires.

Transcription et analyse des péritextes

Transcription des péritextes de toutes les éditions

• Au Lecteur. [Jean Richer, 1614]

Comme les petits enfans ne peuvent apprendre à cheminer sans la guide de la Nourrice, ou sans le petit chariot qui les meine, ainsi on tient qu'il est necessaire à ceux qui desirent estre instruits pour suivre les Chancelleries, ou les Cours Souveraines & Justices Royales, de voir & d'avoir des Instructions avec des Stiles, & Protecolles qui leur servent au commencement de guide & d'instruction comme l'on y procede, & comme l'on dresse les Lettres qui s'obtiennent ez Chancelleries.

On a voulu donner à entendre lors que l'on a intitulé le Stile de Chancellerie, de ce mot, Protecolle, que l'on n'avoit qu'à dresser de mot à mot les Lettres comme elles y estoient imprimées, & se servir de ce livre comme d'un Protecolle qui dicte, & sous lequel on escrit. (* 2 r°)

Ayant imprimé depuis vingt-cinq ans par trois fois ces Stiles ou Protecoles : Et voyant qu'il ne s'en recouvroit plus, & qu'il me le falloit r'imprimer ; sur l'advis qu'on m'a donné, qu'il y avoit de la confusion & du meslange en la disposition des Lettres, & aux Tables, & que plusieurs Expeditions dont on avoit journellement besoin y manquoient ; Je l'ay faict disposer en ceste Impression autrement qu'il n'estoit aux precedentes, & ajouster un grand nombre de Lettres, tres-utiles & necessaires, avec tous les Reglements faicts jusques à present, pour les Chancelleries, Conseil Privé, Grand Conseil, & Finances : le tout en l'Ordre suivant.

Premierement.

Le Traicté de la Chancellerie, où se voit quels Officiers y servent, & l'Institution de leurs Offices : les Lettres qui ne se peuvent obtenir qu'en la Grande Chancellerie : Et plusieurs observations sur diverses sortes de Lettres.

Les Reglements des Chancelleries, & Taxe des Seaux.

Des Chancelleries Presidiales.

Livre premier du Stile de la Chancellerie, divisé en deux parties : La premiere, où sont les Lettres tant Civiles que Criminelles, pour l'Administration de Justice. Et en la seconde : Les Lettres de Naturalitez, Noblesse, Permissions, Privileges, Dons, (* 2 v°) Octroys, Exemptions, Successions, & Contracts, &c.

Le Livre second, contient toutes sortes de Lettres d'Estats & Offices, & autres concernants icelles.

Au Livre troisiesme, sont les Lettres concernans les Finances.

Au Livre quatriesme, celles pour la Gendarmerie, &c.

Et au Livre cinquiesme, les Lettres concernant les Benefices & les Ecclesiastiques.

Puis le Reglement & Stile de proceder au Conseil Privé.

Reglements & instructions pour proceder au Grand Conseil.

Traictez ou Instructions des Finances.

Le Guidon des Secretaires.

Les Archeveschez, Eveschez, Parlements, Chambre des Comptes, Cours des Aydes, Bailliages, Seneschaulsées, Generalitez, Eslections, & Greniers à sel de France.

C'est en general ce qui est en ce Nouveau Thresor ou Stile & Protecolle de la Chancellerie. Les Tables suivantes, disposées & faictes d'une autre methode, que celles des autres Protecolles qui ont esté cy-devant imprimez, serviront pour plus aisément trouver les Lettres dont on aura besoin. (* 3 r°)

• Extraict du Privilege. [Jean Richer, 1614]
Par Privilege du Roy datté du dernier Decembre 1613. Signé, Bergeron. Il est permis à Jean Richer Librairie Juré en nostre Université de Paris, d'imprimer, Le Thresor ou Stille & Protecolle de la Chancellerie de France, & des Chancelleries establies prez les Parlements, &c. Et deffences sont faictes à tous Imprimeurs, & Libraires, & à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de l'imprimer, vendre & distribuer, dans le Royaume de France, pendant l'espace de six ans, du jour & datte que ledit livre aura esté parachevé d'imprimer, à peine de quinze cents livres d'amende, applicable moitié à l'Hospital des pauvres invalides de ceste ville de Paris, & l'autre moitié audit Richer, avec la confiscation des exemplaires contrefaicts, & de ses despens, dommages & interests. (**** 4 r°)

Topoï dans les péritextes

- augmentation
- enfant guidé par nourrice
- enfant mené par chariot
- quide
- instruction
- réagencement
- tables
- visée pédagogique

Les dossiers de la collection

6 sous-collections:

- 1598 Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie Abel Langelier
- 1599 Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie Abel Langelier
- 1599 Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie Claude de Monstr'oeil et Jean Richer
- 1603 Trésor du nouveau style et protocole de la chancellerie Claude de Monstr'oeil et Jean Richer
- 1605 Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie Abel Langelier
- 1614 Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie Jean Richer

Les documents de la collection

5 notices dans cette collection

En passant la souris sur une vignette, le titre de la notice apparaît.

Les documents de la collection :



1598 - Abel Langelier - Trésor du nouveau style et protocole - BM Bordeaux Chancellerie



1599 - Abel Langelier - Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie - BnF Chancellerie



1603 - Claude de Monstr'oeil et Jean Richer - Trésor du nouveau style et protocole - Chartres Médiathèques

Villeneuve, Arnaud de

Mots-clés : Médecine, Trésor médiéval



1605 -Abel Langelier - Trésor du nouveau style et protocole - Vatican Apostolic Library



1614 - Jean Richer - Trésor du nouveau style et protocole de la chancellerie de France - BSB Munich

Chancellerie

Tous les documents : Consulter

Informations sur la notice

Référence Thresors de la RenaissanceThRen_99 Rédaction de la noticeRéach-Ngô, Anne ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Citation de la page

Notice du site Thresors de la Renaissance : **Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie**Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle), consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/collections/show/99

Collection créée par <u>Anne Réach-Ngô</u> Collection créée le 16/10/2016 Dernière modification le 25/01/2024